PERSONNELS ADMINISTRATIFS DE LA DGAP :

ESSENTIELS QUAND IL FAUT FAIRE TOURNER LES SERVICES, OUBLIÉS QUAND IL FAUT LES RECONNAÎTRE !

secretariat.federation@ufap.fr

Pantin, le 13 novembre 2026

Pendant que l'administration multiplie les discours sur l'attractivité, la fidélisation et la reconnaissance des agents, les personnels administratifs de la DGAP continuent de subir **retards et injustices en termes de rémunération, d'évolution de carrière et de reconnaissance**. Ce sont pourtant eux qui assurent le fonctionnement quotidien des établissements, des services pénitentiaires d'insertion et de probation, des directions interrégionales et des services centraux. Ce sont eux qui garantissent le suivi budgétaire, les ressources humaines, la gestion des personnels, des marchés publics, des dossiers disciplinaires, de la paie ou encore des procédures administratives indispensables à l'activité des services.

À force de passer perpétuellement en dernier, les personnels administratifs sont assignés au rôle de **travailleurs de l'ombre à l'administration pénitentiaire**, ignorés et méprisés. **Et ça suffit !**

DES GRILLES INDICIAIRES SYNONYMES D'INDIGENCE !

Les personnels administratifs voient leur pouvoir d'achat s'effondrer depuis des années sous l'effet de l'envolée de l'inflation et du gel du point d'indice. La situation est devenue tellement aberrante que **de nombreux échelons dans les grilles indiciaires des adjoints et des secrétaires administratifs sont désormais en dessous du SMIC** (10 échelons sur 11 en C1, 7 échelons sur 12 en C2, 3 échelons sur 10 en C3, 5 échelons sur 13 en B1 et 2 échelons sur 12 en B2). Pour éviter la honte totale de payer ses fonctionnaires en dessous du minimum légal, l'État ne trouve comme seul recours que l'indemnité différentielle qui n'entre ni dans le calcul de la PSS, ni dans celui de la pension de retraite. Un état de fait qui va encore s'aggraver avec la future revalorisation du SMIC au 1er décembre 2026 de 1,6 %. Quel manque de reconnaissance après des années de carrière, avec des responsabilités et des charges de travail croissantes, pour des agents conservant contre vents et marées un engagement sans faille. **Et ça suffit !**

UNE INJUSTICE INDEMNITAIRE ORGANISÉE !

Au-delà de la catastrophe indiciaire annoncée pour le 1er décembre 2026 !

Au-delà des perpétuels retards constatés dans le paiement des revalorisations de l'Indemnité de Fonctions, de Sujétions et d'Expertise (IFSE) : réexamens quadriennaux 2025 et 2026 et revalorisation 2026 payés en fin d'année 2026 !

Les personnels administratifs subissent aussi une injustice indemnitaire concernant l'IFSE. Alors qu'ils perçoivent la Prime de Sujétions Spéciales (PSS) dans les services déconcentrés parce qu'ils exercent dans un environnement professionnel particulier et exigeant, avec des contraintes spécifiques reconnues par l'administration elle-même. Cette reconnaissance donnée d'une main est immédiatement reprise de l'autre en appliquant un abattement sur l'IFSE en raison de la perception de la PSS entamant donc largement une partie de cette reconnaissance.

Conclusion : les personnels administratifs subissent non seulement des sujétions spéciales qui servent, de surcroît, à justifier une baisse de leur IFSE.



Un véritable tour de passe-passe budgétaire dont les personnels administratifs font les frais depuis la mise en place du RIFSEEP en 2017 au ministère de la Justice. Ils y voient surtout légitimement une économie réalisée sur leur dos. **Et ça suffit !**

DES MISSIONS QUI ÉVOLUENT, UNE ADMINISTRATION QUI REFUSE DE VOIR LA RÉALITÉ !

Alors que le 2e plan de requalification peine à se mettre en place avec un état des lieux du 1er plan hasardeux, une cartographie ni faite ni à faire, **les métiers administratifs ont profondément changé**.

Les adjoints administratifs assurent aujourd'hui des missions techniques et spécialisées qui dépassent largement le périmètre historiquement associé à la catégorie C de tâches de pure exécution.

Les secrétaires administratifs assument des responsabilités croissantes, pilotent des dossiers complexes, coordonnent des activités et exercent des fonctions qui vont bien au-delà de ce que l'administration continue de reconnaître.

La réalité du terrain, les métiers et les compétences ont évolué. Seule la cartographie des postes, elle, semble figée dans une autre époque grâce, notamment, à l'absence d'organigrammes de référence dans tous les établissements, structures et services de l'administration pénitentiaire. **Et ça suffit !**

Cette déconnexion entre les missions réellement exercées et leur reconnaissance contribue d'ailleurs chaque jour davantage à décourager les personnels et à rendre les recrutements toujours plus difficiles.

Afin de lutter réellement contre une attractivité en chute libre dans la filière administrative, l'UFAP UNSa Justice revendique :

- Des organigrammes de référence dans l'ensemble des établissements et services de l'AP, assortis d'un plan de recrutement pour pourvoir enfin tous les postes vacants ;

- La suppression de la catégorie C à la DGAP et le reclassement des adjoints administratifs dans le corps des secrétaires administratifs ainsi que la refonte intégrale des grilles indiciaires des catégories B et A ;

- Un plan de requalification massif de B en A pour prendre en compte le réel niveau de responsabilités des secrétaires administratifs ;

- La révision à la hausse des taux d'avancement de grade et de promotion de corps des catégories B et A ;

- La suppression de l'abattement de l'IFSE lié à la perception de la PSS ;

- L'indexation de la valeur du point d'indice sur l'inflation.

Partout, les postes vacants se multiplient, les difficultés de recrutement s'aggravent et les services fonctionnent uniquement grâce à l'investissement de collègues déjà surchargés de travail.

Malgré cela, l'administration continue de traiter les personnels administratifs comme des fonctionnaires de seconde voire de troisième zone…Quand les rémunérations sont indignes, quand les carrières stagnent, quand la reconnaissance n'est jamais au rendez-vous, comment s'étonner que les candidats manquent et que les personnels quittent le navire administration pénitentiaire qui coule de moins en moins lentement mais de plus en plus sûrement !

IL EST TEMPS DE RENDRE AUX PERSONNELS ADMINISTRATIFS LA RECONNAISSANCE QU'ILS MÉRITENT.

L'**UFAP UNSa Justice, pour une administration pénitentiaire qui respecte enfin celles et ceux qui la font fonctionner au quotidien.**

Le Secrétaire Général, Alexandre CABY

